

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOUT 2013

Le 12 Août 2013 à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 Août 2013, s'est assemblé en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. André GUILLOU, Maire.

Etaient présents : M. André GUILLOU, Maire ; MM. (Mme) José LENEPVEU, Michel GUILLOU, Henri BOUTET et Marie-Andrée CHAPALAIN, Adjointes ; MM. (Mmes) Catherine GARREAU, Serge QUEMERE, Jean-François CORCUFF, Valérie LE MEUR, Jocelyne CAROFF, Sophie BOYER, Michèle QUEMERE, Daniel MANCHEC, Dominique LE NAOUR, Jérôme GOURMELEN, Laurence LE BEC, Patrick LE GUYADER et Jean LE MOAL, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Nathalie DROAL à M. Patrick LE GUYADER, M. Etienne CHEREAU à Mme Marie-Andrée CHAPALAIN et Mme Corinne LELGOUALC'H à M. Henri BOUTET.

Absents excusés : Mme Danièle GOMES, M. Jean-Louis BOYER, Mme Lydie PLOUZENNEC, et Mme Catherine DE ABREU.

Absents : M. Sullivan LE BERRE et M. René ROCUET.

Secrétaire de séance : M. Serge QUEMERE.

1 - T : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

M. le Maire demande le report de cette question au Conseil municipal suivant du fait de l'absence de transmission du compte-rendu de la séance du 24 juin 2013 avec les convocations.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et délibéré, décide, après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

D'AUTORISER le report de cette question au prochain conseil municipal.

2 - T : AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE CROAS AN INTRON : ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX

Suite à l'approbation du projet de travaux d'aménagement d'un giratoire à Croas an Intron par délibération du 26 février 2013 et le lancement d'une consultation, M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'appel d'offres, réunie le 30 juillet 2013, a proposé de retenir les entreprises suivantes dans le cadre d'un appel d'offres ouvert pour les montants indiqués ci-dessous.

N° de lot	Libellé	Entreprise	Siège social	Estimation au stade projet (€ TTC)	Montant du marché (€ TTC)
1	Voirie - Réseau d'eaux pluviales	EUROVIA	Quimper	376 330,97	295 126,16
2	Signalisation et marquage	LACROIX	Saint-Herblain	45 343,35	19 863,78
Totaux				421 674,32	314 989,94

M. le Maire souligne que les montants des marchés sont largement inférieurs à l'estimation prévisionnelle.

M. Jérôme GOURMELEN intervient pour les motifs d'un tel écart. M. le Maire explique d'une part que les entreprises sont à la recherche d'activités notamment pour le lot n° 1 et d'autre part la différence sur le lot n°2 provient d'une surestimation du maître d'œuvre.

M. Henri BOUTET complète ces propos en rappelant que le projet initial intégrait un parking à usage d'aire de covoiturage sur un terrain départemental jouxtant la route de la Véronique. Cette proposition a été retirée du projet à la demande des services du Conseil Général du Finistère.

M. le Maire donne lecture des offres de prix remises par les autres entreprises ayant répondu à cette consultation et indique que toutes les réponses étaient inférieures à l'estimation initiale.

Mme Jocelyne CAROFF souhaite connaître le démarrage des travaux d'aménagement du carrefour de Croas an intron.

M. le Maire précise que le marché sera notifié à l'entreprise retenue après le délai légal de 15 jours permettant aux autres entreprises de porter réclamation sur le choix du Conseil municipal. Ensuite Eurovia aura un temps d'organiser son chantier, en conséquence les travaux débiteront dans un délai inférieur à 2 mois.

M. Henri BOUTET rappelle que les travaux sont prévus pendant une période de 2 mois et demi.

M. Daniel MANCHEC prend la parole pour demander si une intervention est envisagée sur la route départementale pour supprimer la déformation de voirie au niveau de Kergolvin. M. le Maire explique que c'est une opération différente et que cette réfection n'est pas incluse dans le projet. Il précise que le Conseil général a été informé de cette déformation de chaussée et qu'à ce jour la seule intervention s'est limitée à la mise en place de panneaux de signalisation.

M. Daniel MANCHEC déplore également l'état de la chaussée sur le pont enjambant la route nationale au niveau Troyalach. M. le Maire indique que les travaux sur les ponts routiers enjambant des routes nationales dépendent aujourd'hui des services de l'Etat, toutefois il est prévu dans les prochains mois un transfert de cette compétence aux gestionnaires des voiries (commune ou communauté de communes).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et délibéré, décide, après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

D'ATTRIBUER le marché pour les lots visés ci-dessus,

D'AUTORISER M. Le Maire à signer le marché de travaux d'aménagement d'un giratoire à Croas an Intron pour les montants précités, et à le notifier aux entreprises.

3 - T : INFORMATIONS DIVERSES

 M. le Maire informe le Conseil Municipal de la transmission d'un courrier rappelant les inquiétudes des élus sur la réorganisation du bureau de poste de Saint-Evarzec et sollicitant une présentation du projet par Mme Mevel, Directrice de la Poste de Fouesnant lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

 **Dates à retenir :**

- Rendez-vous :
 - ✓ Vendredi 13 Septembre à 18 H 30 : Remise des prix du concours des jardins fleuris.
 - ✓ Dimanche 22 Septembre à 12 H 00 : repas des aînés.
- Manifestations :
 - ✓ Dimanche 18 Août : Pardon de Saint-Philibert.
 - ✓ Dimanche 1er Septembre : Pardon de Sainte-Véronique.
 - ✓ Samedi 7 Septembre à la Halle des Sports : Forum des associations.

 **Date du prochain Conseil Municipal :** Jeudi 5 Septembre 2013 à 20 h 30.

La séance est levée à 21 heures.